

Attitudes et recours à la violence physique et psychologique dans l'éducation des enfants au Québec de 1999 à 2004

Marie-Ève Clément

Département de psychoéducation et de psychologie

Université du Québec en Outaouais, Canada

Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE-ARDEC)



Conférence présentée aux 9^{es} journées annuelles de santé publique, 14 novembre 2005

Remerciements :

- *Aux 4 101 familles participantes*
- *Aux intervieweures*
- *À l'Institut de la Statistique du Québec (Direction Santé Québec)*
- *Au Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec*
- *Au GRAVE-ARDEC*

Historique des enquêtes sur la violence envers les enfants au Québec

L'enquête de 1992-93:

- première tentative afin de documenter l'ampleur de la violence envers les enfants dans les foyers du Québec,
- intégrée à l'Enquête sociale et de santé de Santé Québec,
- entrevues face-à-face auprès de 812 répondantes (enfants 3-17 ans),
- résultats non représentatifs au niveau provincial.

L'enquête de 1999:

- enquête non intégrée à l'Enquête sociale et de santé de Santé Québec pour des raisons éthiques,
- entrevues réalisées en mode téléphonique auprès de 2 469 répondantes (enfants 0-17 ans),
- résultats représentatifs au niveau provincial.

Contexte de l'enquête

- ❖ Absence de données permettant de décrire adéquatement l'ampleur de la violence faite aux enfants dans la population québécoise (Gouvernement du Québec, 1991, 1992)
- ❖ Absence de données capables de rendre compte des progrès réalisés en terme de réduction des mauvais traitements envers les enfants (Gouvernement du Québec, 1992)
- ❖ Absence de données capables de rendre compte de l'atteinte de l'objectif du programme national de santé publique qui désire, d'ici 2012, « réduire les problèmes d'abus physique et psychologique (...) à l'endroit des enfants et des adolescents » (Gouvernement du Québec, 2003)

Objectifs de l'enquête

- ❖ Mesurer l'ampleur dans les foyers québécois, du recours aux conduites parentales à caractère violent (physique et psychologique) à l'endroit des enfants;
- ❖ Mesurer l'évolution quinquennale des attitudes et conduites parentales au Québec;
- ❖ Documenter les liens entre le recours à des conduites à caractère violent et un certain nombre de variables individuelles, familiales et sociales;
- ❖ Informer les décideurs, les intervenants et la population en vue de favoriser l'adoption de mesures préventives.

Le questionnaire

Plusieurs thèmes couverts (70 questions), dont...

1. Attitudes parentales:

- a) Attitudes générale à l'égard de la discipline et de la punition corporelle dans l'éducation des enfants (Clément et al., 1999)
- b) Mesure d'attributions parentales (Fortin et al., 1996)
- c) Mesure des conséquences perçues du recours à la violence (Daro, 1999)

2. Conduites parentales à caractère violent (PCCTS; Straus et al., 1998):

- a) Agression psychologique
- b) Violence physique mineure (punition corporelle)
- c) Violence physique sévère

Mais aussi...stress parental associé au tempérament de l'enfant, violence conjugale, violence vécue par les parents dans l'enfance et soutien social.

Le questionnaire

Le PCCTS (échelle de résolution de conflits parents-enfants)

- ❖ Questions posées en fonction de:
 - ❖ Un enfant du ménage sélectionné au hasard
 - ❖ Des douze derniers mois
 - ❖ De l'ensemble des adultes du ménage
- ❖ Agression psychologique. Ex:
 - ❖ Crier, hurler après l'enfant
 - ❖ Sacrer ou jurer après l'enfant
 - ❖ Menacer l'enfant de lui donner la fessée ou de le frapper
- ❖ Violence physique mineure (punition corporelle). Ex.:
 - ❖ Secouer, brasser l'enfant (de 2 ans et plus)
 - ❖ Taper les fesses de l'enfant à mains nues
 - ❖ Donner une tape à l'enfant sur la main, le bras ou la jambe
 - ❖ Pincer l'enfant pour le punir

Le questionnaire

Le PCCTS (échelle de résolution de conflits parents-enfants)

- ❖ Violence physique sévère ou très sévère. Ex.:
 - ❖ Secouer, brasser l'enfant (de moins de 2 ans)
 - ❖ Frapper l'enfant sur les fesses avec un objet dur (ex.: ceinture, bâton)
 - ❖ Donner un coup de poing ou un coup de pied à l'enfant
 - ❖ Saisir enfant par le cou et lui serrer la gorge
 - ❖ Donner une raclée à enfant, le frapper de plusieurs coups et de toutes ses forces
 - ❖ Lancer ou jeter l'enfant par terre
 - ❖ Frapper l'enfant ailleurs que sur les fesses avec un objet dur*
 - ❖ Donner une claque à l'enfant au visage, sur la tête ou sur les oreilles*

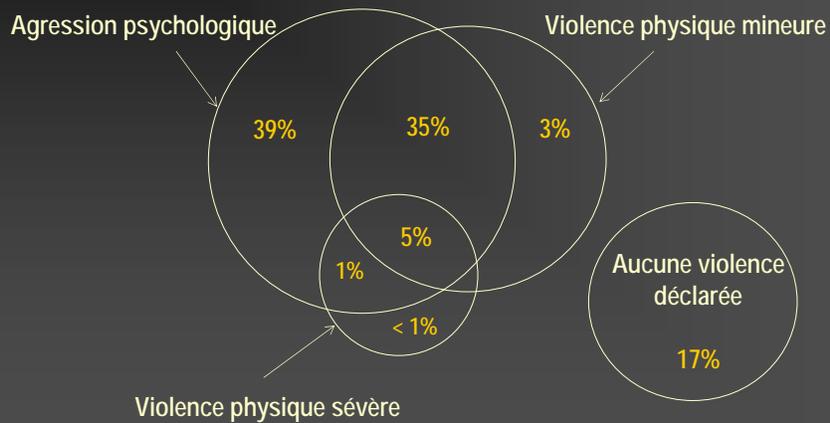
Résultats

Prévalence et évolution de la violence physique et psychologique dans la vie des enfants du Québec

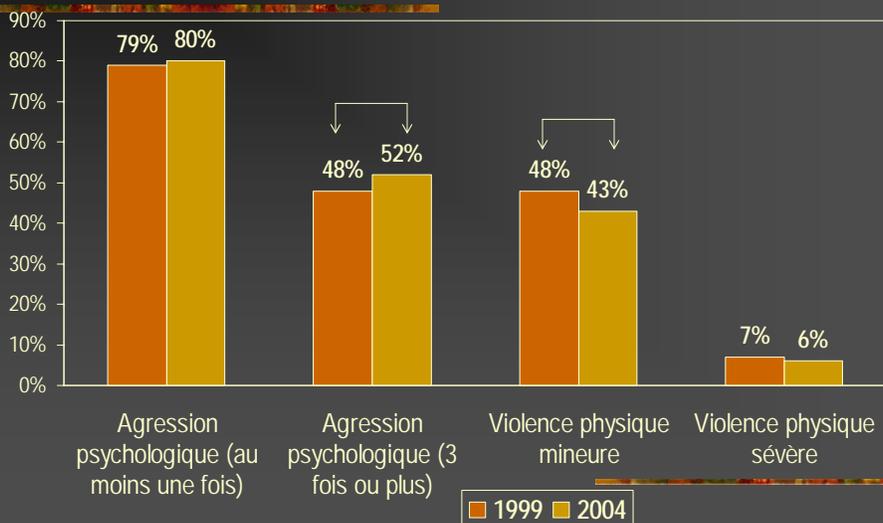
Prévalence annuelle des conduites parentales, 2004

	Au moins une fois dans les 12 derniers mois		À 3 reprises ou plus dans les 12 derniers mois	
	%	Pe (en millier)	%	Pe (en millier)
Discipline non violente	98,3	1 472	93,1	1 139
Agression psychologique	79,6	1 192	52,4	784
Violence physique mineure	42,9	643	17,1	255
Violence physique sévère	6,3	95	1,5	23

Coexistence de la violence physique et psychologique envers l'enfant, 2004



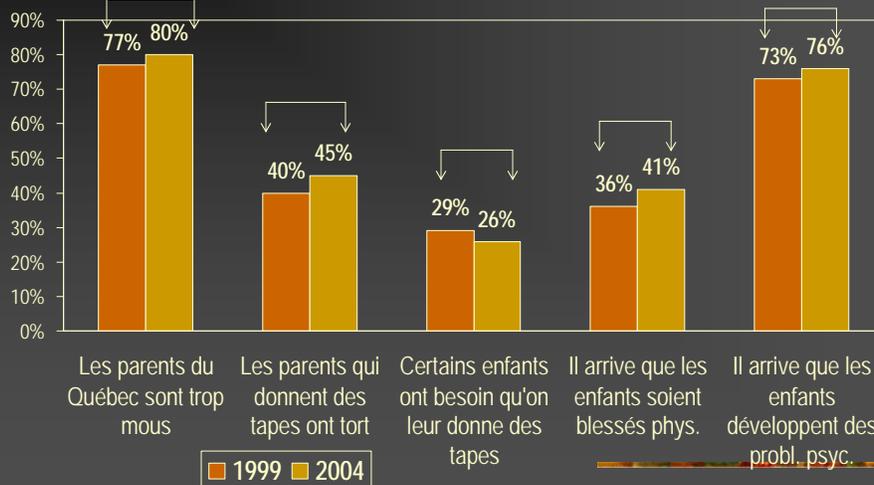
Comparaison des conduites parentales, 1999-2004



Résultats

Évolution des attitudes parentales

Évolution des attitudes maternelles, 1999-2004





Discussion

Prévalence annuelle

Des résultats qui demeurent préoccupants

- **L'agression psychologique:** une forme invisible mais fréquente de violence (8 enfants sur 10 victimes au cours de l'année);
 - **La violence physique mineure:**
 - 4 enfants sur 10 victimes d'au moins un incident au cours de l'année;
 - Ambivalence des attitudes à l'égard de cette méthode: 1 parent sur 4 pense que certains enfants ont besoin de tapes et 1 parent sur 2 pensent que les parents qui frappent ont tort.
 - **Coexistence de la violence** physique et psychologique: les enfants qui reçoivent la punition corporelle sont aussi victimes d'agression psychologique (35%) et de violence physique sévère (5%)
-

Prévalence annuelle

Des résultats qui demeurent préoccupants

➤ Violence physique sévère:

- 15 enfants sur 1 000 victimes de trois incidents ou plus au cours de l'année;
- Ce taux est près de 10 fois plus élevé que le taux d'incidence pour abus physique retenus aux services de protection de la jeunesse (1,9/1 000);
- Plusieurs enfants victimes de violence sévère ne reçoivent pas de services de la protection de la jeunesse

➤ Deux questions:

- Qui prend en charge et soutient ces familles?
- Quel rôle la communauté joue-t-elle dans le soutien aux familles violentes qui ne sont pas prises en charge par le système?

Évolution de 1999 à 2004

Des résultats encourageants?

Constat 1: Diminution de la violence physique mineure (↓ 5%)

- Mères plus réticentes à déclarer cette forme de violence?
- Reflet d'une diminution réelle de cette forme de violence?
 - rejoint les tendances observées dans les enquêtes américaines (Straus et al., 1998; Straus & Gelles, 1990);
 - concorde avec la diminution observée dans l'enquête à propos des attitudes en faveur de cette méthode éducative;
 - reflète des stratégies de marketing social / débats publics / groupes militants en faveur de l'abolition de l'article 43
- Résultat de changements structuraux observés au Québec depuis les dernières années?

Évolution de 1999 à 2004

Des résultats encourageants?

Constat 2 : Augmentation de l'agression psychologique répétée à trois reprises ou plus (↑ 5%)

- Est-ce que cette forme de violence est utilisée de manière à compenser le recours à la punition corporelle?
- Est-ce le reflet d'une meilleure capacité des parents à reconnaître et identifier cette forme de violence quand elle survient dans la famille ?

Disponibilité des rapports de recherche

Enquête sur la violence familiale, 1999

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/violence_pdf.htm

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/pdf/port_soc2001-21.pdf

Enquête sur la violence familiale, 2004 (fascicule)

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2005/fasc_violence_enfant_04.pdf (en français)

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2005/fasc_violence_enfant_04_an.pdf (en anglais)